



## **« J'ai été mandatée pour mener à terme la mission « Gardette », je l'ai choisi et j'y crois » dicit M<sup>me</sup> BRAUN-LEMAIRE**

Voici comment nous pouvons résumer le discours de Madame la Directrice Générale en déplacement ce 22 octobre à Metz pour annoncer aux agents de la Recette Interrégionale et du SNDFR le transfert de la taxe sur les véhicules routiers (TSVR).

D'après les calculs de la Direction Interrégionale de Metz, la perte de la TSVR impactera 25 agents à la recette interrégionale (RI) et 40 agents au SNDFR, soit un total de 65 pour la résidence de Metz.

### **MAIS CE N'EST QUE LE COMMENCEMENT**

Si la finalité du transfert de 11 taxes et du recouvrement, n'est pour notre Directrice, « *qu'une réforme globale d'uniformisation* », pour tous les douaniers directement concernés c'est une nouvelle restructuration, la 3<sup>ème</sup> en 6 ans pour le SNDFR.

Difficile d'avaler la pilule, même si dans son panier de missions de remplacements on y trouve :

- un renforcement du contrôle et du recouvrement de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE, déjà en place au SNDFR).
- TICPE transporteurs étrangers, actuellement gérée par un service à Lesquin, soit **10 agents**
- et les renseignements tarifaires contraignants (RTC) actuellement un service de **24 agents** au sein de la Direction Générale.

Mais non, Madame la Directrice nous a affirmé que ce n'était pas un *déshabillage*, mais une *déconcentration* de service. Où est la différence ??

ET quelle pérennité pouvons-nous avoir sur ces activités ? Comment seront choisis les agents destinés au traitement RTC et TICPE ?

Parlons des Recettes Interrégionales dont la centralisation comptable se termine à peine. Que vont devenir ces services suite aux disparitions des perceptions de taxes ? Va-t-on encore attendre 4 années et les diminutions successives de perceptions pour savoir à quelle sauce nous serons mangés ?

### **Il est où le Bien-Être Au Travail, il est où ... ??**

**« C'est ma lettre de mission et j'irai jusqu'au bout de celle-ci. » (M<sup>me</sup> BRAUN-LEMAIRE)**

*C'est aujourd'hui clair la Directrice Générale des DOUANES ne défendra pas notre administration et ses missions.*





## **SNDFR, Recette interrégionale de Metz : Communiqué de l'intersyndicale locale**

La Douane devrait être amputée de ses missions fiscales (11 taxes sur 14) et de recouvrement d'ici 2024 : le rapport Gardette va bien au-delà des préconisations du rapport de la Cour des Comptes datant de 2018. La mise en œuvre de ces transferts et son calendrier figurent déjà dans le projet de loi de finances 2020 qui sera présenté le 25 septembre 2019.

Parmi ses mesures, le transfert de la gestion de la TSVR (Taxe Spéciale sur véhicules routiers) impacte directement deux services douaniers basés à METZ:

- **le SNDFR (Service National Douanier de la Fiscalité Routière)**, actuel gestionnaire de la TSVR, service national depuis 2015 et regroupant 111 agents
- **la RI (Recette inter-régionale)**, effectuant la perception et le recouvrement de cette même taxe, regroupant 66 agents

Soit un total de 177 agents.

Ces deux services ont déjà subi des restructurations majeures dont la déroute et l'abandon de la TPL (taxe poids lourds) et une centralisation comptable toujours en cours.

Face à cette situation inédite et malgré les difficultés techniques rencontrées, les agents des Douanes ont su construire rapidement un nouveau service opérationnel et efficace qui a centralisé au niveau national la gestion de la TSVR et le remboursement TICPE (Taxe intérieure de Consommation sur les Produits Pétroliers). La RI quant à elle, a su faire face à la montée en charge de la gestion nationale de cette taxe en plus de l'inter-régionalisation comptable.

Les professionnels responsables que nous sommes dénoncent l'infaisabilité technique du rapport Gardette .

En transférant la gestion d'assiette et le recouvrement des taxes aux Finances Publiques, nous perdons ipso-facto le contrôle de 11 taxes pour un montant de 46 milliards d'euros mais aussi le droit d'exercice et la possibilité d'intervenir chez les opérateurs.

Ce rapport nous fait perdre notre statut d'administration fiscale, et à terme, l'existence même de notre administration des Douanes est menacée.

L'annonce de cette nouvelle et importante réforme est d'une grande violence et ressentie comme un couperet par les agents des Douanes. CETTE SITUATION HUMAINE EST EXPLOSIVE.

Nous rappelons à MME BRAUN-LEMAIRE, nouvelle Directrice Générale de la DGDDI, en tant qu'ancienne secrétaire générale du Ministère Économique et Financier et présidente du Comité Hygiène et Sécurité (CHSCT) Ministériel, sa responsabilité vis-à-vis des agents des Douanes.

Or, ces annonces de réformes viennent contredire la politique actuelle de PREVENTION ET BIEN-ETRE au travail tant prônée ces dernières années aux MEF.

Au vu de la méconnaissance métier du rapport Gardette, les services douaniers de METZ s'opposent à la mise en place de cette réforme et invitent Mme la Directrice Générale et M. GARDETTE à venir rapidement sur place à METZ, constater l'efficacité et l'importance de la Douane, et la nécessité de lui conserver ses missions fiscales.

Metz, le 16 septembre 2019

